

VILLE D'ARBOIS
DEPARTEMENT DU JURA

DEL 25.09.15-05

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2025

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<u>PRESENTS</u> : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT-GADIOZ, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 23	Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, Mmes GRESSER, CALONNE, BAILLY, M. MOLIN, Mme PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, MEYNIER, Mme VERNIER, MM. JABER, ROBERGET, conseillers municipaux.
Nb de conseillers présents participants au vote : 17	<u>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :</u> M. PETIGNY pouvoir à Mme GRESSER M. TAUBATY pouvoir à Mme REGALDI Mme LAMY pouvoir à M. ROBERGET Mme CHATEAU pouvoir à Mme BRIOT-GADIOZ M. BRUNIAUX pouvoir à Mme PINGAT-CHANEY Mme HALLE pouvoir à Mme BOUDRY
Nb de procurations : 6	<u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : M. MARTI
Convocation du : 09/ 09 / 2025	

DÉLIBÉRATION N° 05 :

Modification de la composition de la Commission d'ouverture des plis des MAPA et abrogation de la délibération MP/DP / 20/06/10 du Conseil municipal en date du 20 juin 2020

Madame la Maire expose,

Sur la base de la Commission d'Appel d'Offres qui n'est appelée à se réunir que pour les marchés formalisés, et vu la délibération DEL 20250915-04 qui renouvelle les membres de la CAO, il est proposé de renouveler également les membres de la commission d'ouverture des plis pour les marchés à procédure adaptée, selon les seuils en vigueur.

VU la délibération MP/DP / 20/06/10 du Conseil municipal en date du 20 juin 2020 fixant la composition de la commission d'ouverture des plis des MAPA,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle élection des membres de la commission d'ouverture des plis des MAPA

CONSIDERANT qu'il convient en conséquence d'abroger la délibération MP/DP/20/06/10 du 20 juin 2020,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'ABROGER** la délibération MP/DP/20/06/10 du 20 juin 2020 portant élection des membres de la commission d'ouverture des plis des MAPA.
- **DE PROCEDER** à l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'ouverture des plis des MAPA

.../...

- **DE DIRE** qu'à l'issue du vote, sont élus membres titulaires :
 - Mme BUGADA Catherine
 - M. PETIGNY Loïc
 - M. MOLIN René
- **DIRE** qu'à l'issue du vote, sont élus membres suppléants :
 - Mme CALONNE Evelyne
 - Mme BOUDRY Jeanne
 - M. MARTI François]
- **DIRE** que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le département et publiée conformément à la réglementation en vigueur.

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Arbois, le 19 septembre 2025

La Maire,



Le Secrétaire de Séance,

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'François MARTI', written over a faint, larger signature.

François MARTI